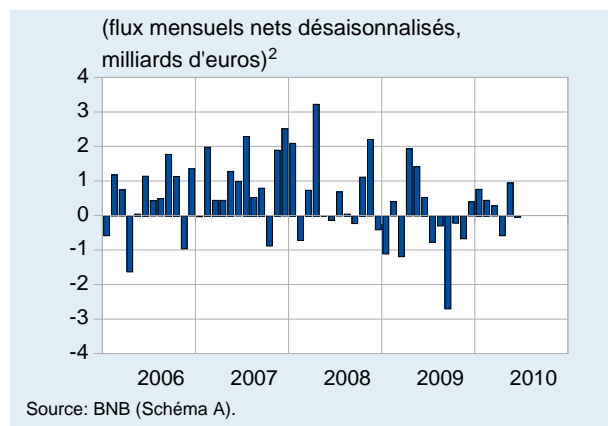
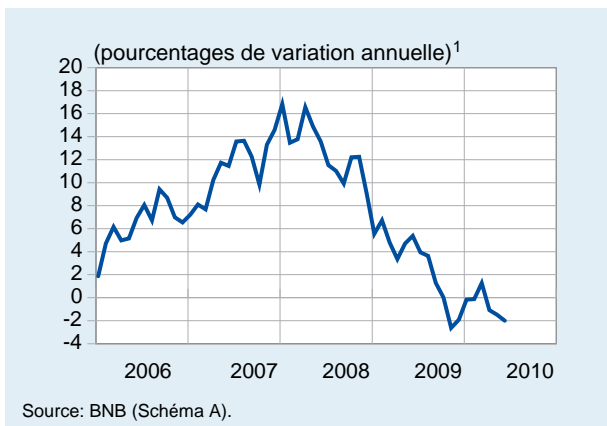


Liens: [observatoire du crédit](#)

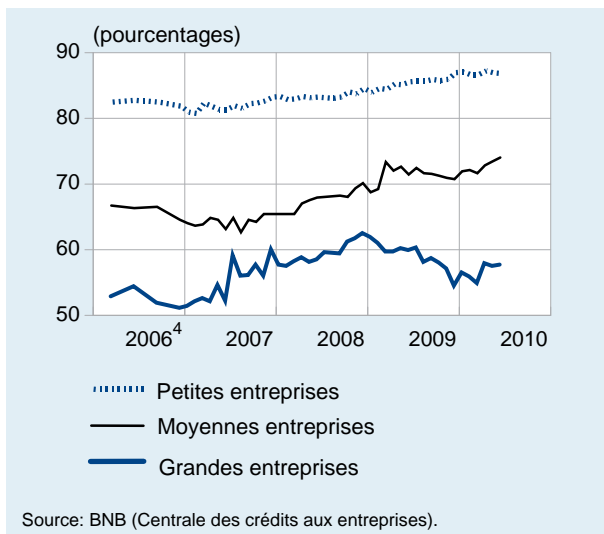
Juin 2010

CRÉDITS ACCORDÉS AUX SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES PAR LES BANQUES RÉSIDENTES

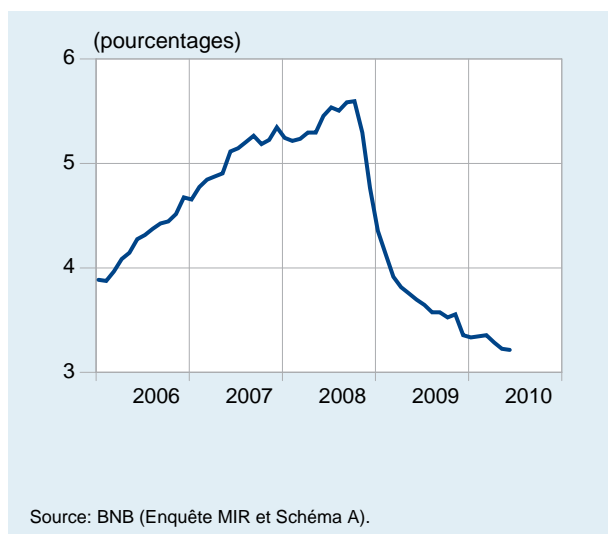


Tout comme les deux mois précédents, l'octroi de crédits bancaires s'est à nouveau affiché en baisse en juin 2010. Le taux de croissance annuelle s'est établi à -2,1 p.c. (contre -1,6 p.c. en mai 2010). Les flux nets désaisonnalisés des crédits accordés ont également été très légèrement négatifs, à hauteur de 0,04 milliard d'euros. En juin 2010, le taux d'utilisation des crédits autorisés est resté quasiment inchangé pour les petites entreprises (86,9 p.c. contre 87 p.c. en mai), tandis qu'il augmentait faiblement pour les moyennes et les grandes entreprises : ce ratio était de, respectivement, 73,9 p.c. (contre 73,3 p.c. en mai) et 57,5 p.c. (contre 57,3 p.c.). Le taux d'intérêt pondéré sur les nouveaux crédits aux entreprises s'est chiffré à 3,20 p.c. à la fin de juin, un pourcentage proche de celui enregistré en mai (3,21 p.c.).

DEGRÉ D'UTILISATION DES CRÉDITS AUTORISÉS³



TAUX D'INTÉRÊT SUR LES NOUVEAUX CRÉDITS⁵



1. Calculé comme le rapport des flux cumulés des douze derniers mois à l'encours des crédits du mois correspondant de l'année précédente.
2. Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés dont on déduit la valeur des remboursements.
3. Rapport entre les montants des crédits effectivement utilisés par les entreprises et les montants des crédits ou des lignes de crédits autorisés. Sont considérées comme petites les entreprises qui ont déposé leurs comptes annuels sous le schéma abrégé. Celles qui ont remis le schéma complet sont considérées comme grandes ou moyennes selon que leur chiffre d'affaires a été supérieur ou non à 37,2 millions d'euros au cours de deux années consécutives.
4. Données disponibles uniquement sur une base trimestrielle en 2006.
5. Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges sur les nouveaux crédits aux entreprises. Les taux sont issus de l'enquête MIR tandis que la pondération, suivant la méthodologie mise au point par la BCE, est basée sur les encours respectifs des différents types de crédits, disponibles via le schéma A.